

ASSOCIATION DÉFENSE « CHAPRAIS – ROTONDE »

----- Association Loi 1901 -----

28 D, Rue de la Rotonde -25000 BESANÇON

contact téléphonique : 03 81 50 60 07

www.chapraisrotonde.fr

association@chapraisrotonde.fr

MAIRIE DE BESANCON
Monsieur Jacques MARIOT,
Adjoint au Commerce
2, Rue Mégevand
25034 BESANCON Cedex

Besançon le 23 décembre 2008

Objet : Le commerce rue de Belfort.

Monsieur l'Adjoint,

Notre association qui vient de fêter ses 10 années d'existence au service des chapraisiens a conduit une campagne d'entretiens, dans la rue, à quatre reprises, avec 120 personnes habitant, travaillant ou fréquentant les Chaprais pour ses commerces et ses services.

Il ressort de cette enquête un fort attachement de ces personnes à ce quartier et un souci de préserver ses commerces, artisans et ses nombreux services.

Un souhait général et unanime : que la rue de Belfort ne soit plus une rue polluée par la circulation automobile mais une rue commerçante agréable. Pour cela plusieurs suggestions ont été faites afin de valoriser les commerces.

Tout d'abord, nous souhaitons avec les habitants, que ces commerces soient mieux mis en valeur par un ravalement des façades qui devrait être subventionné comme c'est le cas au centre ville. Ensuite les chapraisiens souhaitent que soit veillée à la diversité des magasins et à leur qualité.

Pour cela il conviendrait qu'un véritable d'aménagement soit concerté avec l'Union des Commerçants et notre association afin d'établir une réelle continuité des commerces depuis la rue Chopard jusqu'en haut de la rue de Belfort.

A ce sujet, les riverains se plaignent, à juste raison, de l'existence d'un îlot insalubre, constitué de 3 boutiques inoccupées en rez-de-chaussée, en retrait par rapport à la rue de Belfort sis entre le passage Rambaud et l'Ecole régionale de coiffure.

Que peuvent faire vos services pour veiller à ce que tout projet immobilier, s'il en existe, maintienne des activités commerciales dans la continuité de celles existant dans cette rue ?

Nous sommes prêts à discuter de tous ces points avec vous, comme nous l'avons fait sur les problèmes de la circulation avec Madame Weinman.

Nous vous remercions de toutes les précisions que vous voudrez bien nous apporter et vous prions d'agréer, Monsieur l'Adjoint, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,
Jean-Claude Goudot.

